

COMMUNE DE VIGY



Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX SEPT DECEMBRE DEUX MIL VINGT-QUATRE

à 19 heures 05, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Véronique GAMMELLA, Boris HUBERT, Nicolas AUBRY, Jean-Philippe BESLER, Nathalie BON, Clarisse CHARLET, François PERNET, Hervé PRITRSKY, Nicolas RAVAINÉ, Michel REGIN, Kathy GAILLOT, Sabine PARTICELLI.

Absents excusés ayant donné procuration : Céline TONUS procuration à Sylvain WEIL

Absents excusés sans procuration : Franck CHIAPPA

Absents non excusés sans procuration : Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 27 septembre 2024.

La séance est ouverte à 19h 05, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVAINÉ, élu à l'unanimité.

N° 2024/006/003

Objet : Décision modificative n° 5 au budget primitif 2024 et transfert de crédits

Des recettes d'investissement n'ont pas été comptabilisées dans le budget primitif 2024 de la commune. Il s'agit de la demande de subvention « Ambition Moselle » qui a été notifiée.

Dans le respect des règles d'équilibre budgétaire, il est décidé que celles-ci seront affectées en dépenses au chapitre 23 – opération 108 « aménagement de la place de l'église » -

Recettes d'investissement

Compte 1323	200 000 €
TOTAL	200 000 €

Dépenses d'investissement

Compte 23 opération 108	200 000€
TOTAL	698 494€

Transfert de crédit

Compte 23 opération 121	-100 000 €
Compte 23 opération 108	+100 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour, par 0 voix contre, 0 abstention,

- Autorise la décision modificative ci-dessus.

Pour extrait conforme, Vigy le 17 décembre 2024,

Le Maire, Sylvain WEIL,

